académie Versailles
RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEEP2

ANNEXE B

Rapport d'opportunité concernant les demandes de changements de structures pédagogiques
et de moyens complémentaires
Rentrée scolaire 2021

A retourner à la DEEP2 pour le 10 JUILLET 2020 délai de rigueur

1) Origines géographiques et scolaires des élèves

2) Cohérence avec la structure à terme de l'établissement

3) Environnement professionnel (pour les formations technologiques et professionnelles)

4) Travaux et équipements en rapport avec la présente demande

Date, cachet de l'établissement et
Signature du Chef d'établissement